



CTA mardi 21 mars 2017

«État pré électorale!»

F.S.U. Alsace
Fédération Syndicale Unitaire

Madame la Rectrice, Mesdames, Messieurs,

Sur le terrain de l'école, certains candidats entendent remettre en cause le statut des personnels (recrutement par le chef d'établissement, individualisation des carrières) et le caractère national de l'Education (contractualisation des relations établissement/État, régionalisation des politiques éducatives). Dans le même temps, on assiste à une forte offensive de l'enseignement catholique qui veut réduire le rôle de l'État au minimum, qui exige une autonomie accrue dans le cadre de la contractualisation avec les régions et une augmentation de ses dotations au détriment du service public d'éducation. La FSU s'oppose à ces projets et informera largement la profession.

Situation des Copsy

En ce qui concerne le dossier de la fermeture de 3 Centres d'Information d'Orientation, la décision doit tomber aujourd'hui, lors de ce Comité Technique Académique. Le moins qu'on puisse dire, pour une affaire dont les débuts remontent au moins à février 2015, c'est que le calendrier et la recherche de solutions ont été aléatoires. Est-ce que toutes les solutions ont été envisagées sur cette durée (implantation sous l'égide des communes / intercommunalités, département, région...) ? Au Copil du 13 mars, nous n'avons pas eu l'impression que tout avait été fait. Le 2 février, nous étions réunis pour un groupe de travail « ressources humaines » en CIO. Clairement, si nous sommes demandeurs d'un dialogue social, nous ne sommes franchement pas intéressés par la participation à un plan social. Sur les scénarii proposés, aucun ne nous convient, puisque dans l'absolu, quel que soit celui qui sera retenu, il va contribuer à éloigner un service public important pour des élèves, des jeunes sans solution scolaires mais aussi pour des adultes : que ce soit une population de vallée, de quartier ou de commune plutôt défavorisée, ou rurale, il n'y aura pas de quoi se féliciter. Pour nous, il faut absolument continuer à rendre ce même service. Ce qui limiterait les dégâts, ce serait d'implanter des antennes de CIO dans les localités, ou à proximité, qui disposait d'un CIO. Mais encore faudrait-il que cette solution soit pérennisée, car une antenne est fragile, et peut être fermée à bas bruit. De plus, ces antennes devraient être dotée d'une UAI (Unité Administrative Immatriculée) permettant aux personnels d'y être affectés. Les personnels se sont mobilisés, dans le cadre d'une intersyndicale SGEN-CFDT, SNES-FSU, SUD éducation, soutenue par la CGT éducation et le SNFOCL, avec les DCIO et les personnels et ont mené campagne, vous ont remis, Mme la Rectrice, plus de 1000 signatures contre ces fermetures. Aujourd'hui encore, un rassemblement devant ces locaux représente ce mouvement. Lors du Copil, il semblait acquis que leur demande de mutations ne devrait pas être faite cette année, au mois de mars, dans la précipitation, ce qui nuirait aux conditions de vie des personnels et au bon fonctionnement des services, mais l'an prochain. Qu'en est-il ? Il faut au plus vite informer les personnels concernés. C'est une simple mesure d'humanité. Il faudra aussi se pencher sur la question des personnels non titulaires, administratifs, sur la question des déplacements et des frais y afférents.

Préparation de la rentrée 2017

Les 77 ETP annoncés à grand renfort de tambours et trompettes ne cachent pas la grande misère des conditions de rentrée.

En ce qui concerne les collèges de l'Académie, 48,7 % auront des classes chargées, et même très chargées pour 27,5 % (16% de plus que l'année dernière). Pour les collèges EP et assimilés, les classes chargées et très chargées additionnées dépasseront les 90 %.

Dans les collèges du Bas-Rhin, la dotation ne permettra pas de faire face à la progression des effectifs (+ 988 élèves); si dans le Haut-Rhin, il y a un léger mieux, cela concernera surtout l'éducation prioritaire.

Quelques exemples ? Au collège de l'Esplanade à Strasbourg, toutes les classes de tous les niveaux sont déjà à 29 élèves virgule quelque chose, ainsi en 6^e s'il arrive 1, 4 élève, on sera à 31. Les collèges Pfeffel de Colmar, Kennedy de Mulhouse, de Brumath, ou Lamartine de Bischheim sont aussi au bord de la rupture.

Des dispositifs particuliers sont implantés dans des collèges (Ulis, UP2A...) dont les élèves n'entrent pas dans le calcul des effectifs prévisionnels. S'il est tout à fait normal que ces élèves soient intégrés aux classes, il faut les comptabiliser dans les effectifs.

Quant aux SEGPA, on constate des regroupements 6^e – 5^e qui ne sont pas favorables aux élèves, même quand les moyens sont là.

Dans les lycées, les effectifs sont toujours aussi chargés, c'est hélas une habitude. Au lycée Le Corbusier p.ex. l'effectif dépasse même la capacité d'accueil. Pratiquerait-on le « surbooking » pour une éducation « low cost ».

En bref, force est de constater que la situation est moins bonne à la fin du quinquennat qu'au début avec une perte de 1078 postes entre 2007 et 2017 et un H/E en lycée inférieur.

Personne ne fera croire aux personnels que la rentrée sera meilleure. Dans plusieurs établissements, les personnels et les parents d'élèves ont réagi : DGH (et son organisation en TRMD) rejetée à deux reprises en CA, journée de grève au lycée Marie Curie, distribution d'informations à Erstein... Gageons que ce n'est pas fini.

LSU et la réforme du collège

Le Livret Scolaire Unique toujours numérique mais qui ne le dit plus connaît une mise en œuvre totalement disparate : dans certains établissements où l'on n'en fait rien, avec des conseils de classe Entea, estimant qu'il est urgent d'attendre la fin d'un cycle et la fin de l'année... Dans d'autres collèges, c'est une mise en œuvre minimale, et hélas, dans quelques-uns, une application rigoriste, avec des centaines de clics de souris et une surcharge de travail insupportable, et dont l'utilité est loin d'être démontrée. C'est pour ces raisons que la FSU a envoyé un courrier demandant des clarifications à Mme la ministre, et a sollicité une audience auprès de Mme la Rectrice, qui n'a pas encore répondu. En attendant, nous recommandons aux collègues de s'en tenir à leurs obligations : évaluer les élèves et informer les familles.

Les remontées qui nous parviennent des collèges ne sont pas rassurantes : inquiétude quant à la faisabilité des programmes dans les horaires actuels, insatisfaction dans un contexte de travail empêché, découragement... Les formations complémentaires de cette année, c'est le moins qu'on puisse dire, ne sont pas faites pour aider les collègues, ni les rassurer.

Pour compléter ce tableau, nous évoquerons rapidement l'Enseignement Intégré des Sciences et Techniques, avec quelques collègues plus ou moins contraints d'enseigner 2 ou 3 matières sans aucune formation, la fragilisation de langues (latin, espagnol, portugais, turc, arabe...), l'Accompagnement Personnalisé en classe entière et l'éventuelle répartition en demi-groupes...

La FSU établira un bilan académique de l'an 1 de la réforme du collège.

L'expérimentation du numérique en lycée

La région Grand Est a annoncé vouloir développer l'usage des manuels numériques : 50 lycées se sont portés volontaires pour une expérimentation. Quels sont les lycées alsaciens concernés ? A notre connaissance, les enseignants du lycée de Thann ont refusé d'entrer dans le dispositif. D'autres aspects de ce dossier sont problématiques : l'accord avec Microsoft, le choix des manuels numériques, qui doit rester aux enseignants, qui devra assumer le coût de l'équipement en tablettes tactiles. Enfin, le manuel numérique pose aussi la question de l'empreinte écologique et de son impact social (durée de vie des équipements réduite, surexposition des élèves au wi-fi, déchets électroniques, conditions de travail dans les usines de fabrication). Cette réflexion devra être menée dans un cadre élargi (notamment en consultant les personnels et leurs représentants).

Laïcité

La FSU continue à demander l'optionalisation de l'enseignement religieux en Alsace et la sortie des 24h d'enseignement de l'heure de religion dans le 1^{er} degré.

Enseignement professionnel

La FSU demande le classement en éducation prioritaire des lycées professionnels.

La FSU continue de porter ses revendications de développement des services publics et de la protection sociale, basés sur les principes de solidarité, de redistribution et d'égalité des droits.